

Projet d'avis relative au lancement de la procédure de sortie d'expérimentation

Le conseil **<nom de l'instance>** est favorable à la demande d'engager la procédure de sortie d'expérimentation.

Elle consiste en une demande de la Présidente de l'Université Paris Saclay auprès de la Ministre chargée de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, d'entamer, à compter du 1^{er} décembre 2023, la procédure de sortie du statut d'Etablissement Public Expérimental. Celle-ci débute par une saisine du HCERES pour une évaluation de l'expérimentation.

L'Université Paris Saclay souhaitera, en fin de processus, obtenir le statut de Grand Etablissement selon les modalités prévues au chapitre III de l'ordonnance du 12 décembre 2018, ainsi que l'adoption de ses statuts modifiés en particulier pour prendre en compte l'intégration des universités d'Evry et de Versailles.